



Transformer en Action les données des Questions sur le Tabac pour les Enquêtes (TQS). L'expérience du Cameroun

Par **Anaclet Désiré DZOSSA**,
Démographe&Statisticien,
Institut National de la Statistique (INS)-Cameroun.
E-mail : adzossa@yahoo.fr Tel . (+237)699 95 21 88

Workshop on Transforming TQS Data to Action. Ankara, 12-15/11/2018
SESRIC/WHO/CDC & CDC-Foundation

Plan de la présentation

- Introduction
- Questions sur le tabac dans les enquêtes statistiques au Cameroon
- Quelques données sur le tabac issues de ces enquêtes
- Quelques actions prises suite aux données
- Défis & Recommandations

1- Introduction (1/1)

- Au Cameroun comme dans d'autres pays du monde, la consommation du tabac, directement ou indirectement, constitue un problème de santé publique
- D'après les résultats de l'enquête GATS (Global Adult Tobacco Survey) de 2013 publiés, il y avait 1,1 millions d'utilisateurs du tabac (à fumer et/ou sans fumée) sur 12 millions d'adultes (âgés de 15 ans ou plus) au Cameroun.
- Le Cameroun s'est engagé à surveiller systématiquement l'usage du tabac chez les adultes
- Et à suivre les indicateurs clés de la Convention-cadre pour la lutte antitabac de l'OMS (CCLAT-OMS), ratifiée en mars 2006 par le Cameroun, visant à générer des données comparables au sein du pays et entre les pays.

2- Questions sur le tabac dans les enquêtes statistiques au Cameroun (1/2)

- Avant 2013, on se contentait de quelques questions sur le tabac intégrées dans certaines enquêtes à l'instar des EDS et des MICS
- En 2013, il y a eu la première enquête nationale GATS, avec un questionnaire complet pour les adultes de 15 ans ou plus, réalisée par l'INS du Cameroun en partenariat avec le Ministère de la Santé Publique (MINSANTE), la CDC et l'OMS;
- Ensuite, en exécution des conventions signées entre le SESRIC et l'INS du Cameroun, le module allégé comportant environ 20 questions sur le tabac a été intégré :
 - ✓ en 2014, à l'Enquête par grappes et à indicateurs multiples (MICS 5) pour les hommes 15-59 ans et les femmes 15-49 ans;
 - ✓ et en 2018, à la cinquième Enquête Démographique et de Santé du Cameroun (EDSC-5) pour les hommes 15-64 ans et les femmes 15-49 ans, en cours de réalisation sur l'étendue du territoire national.

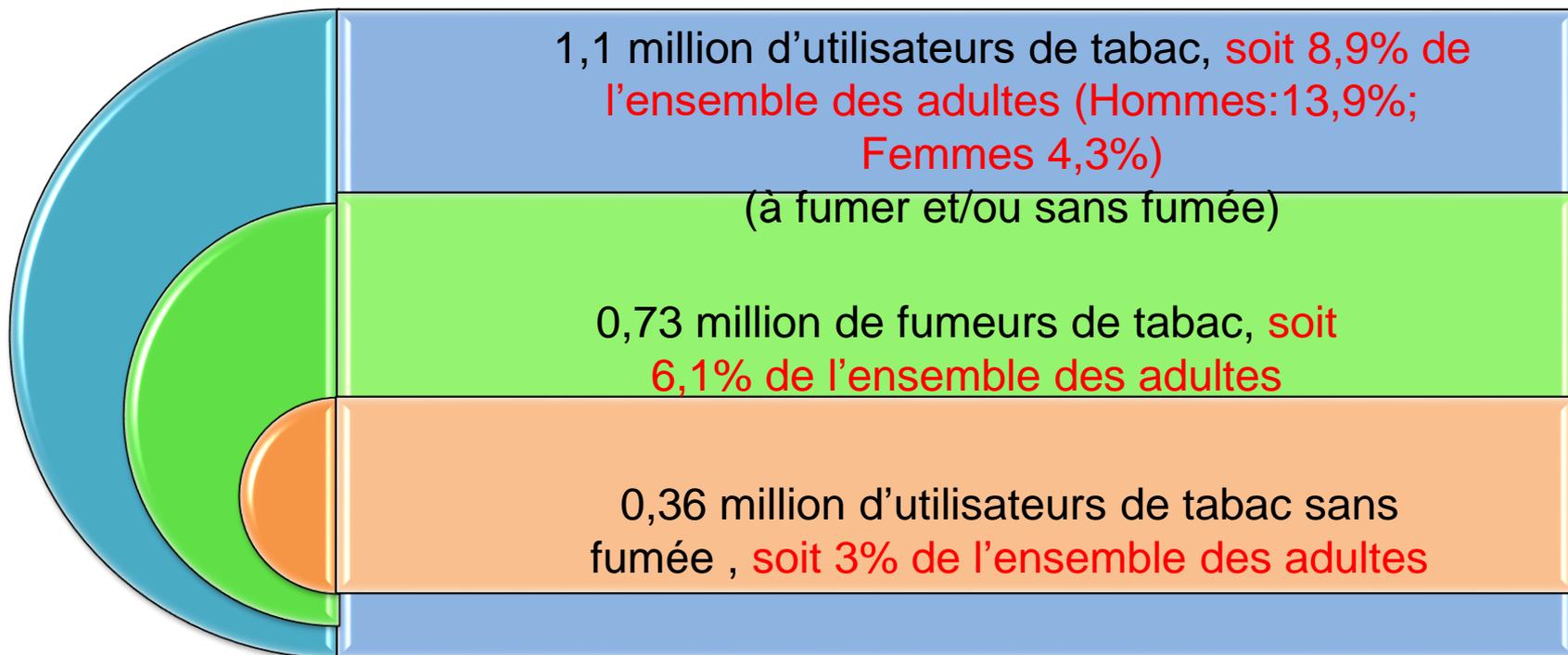
2- Questions sur le tabac dans les enquêtes statistiques au Cameroun (2/2)

- **GATS contient des informations sur**
 1. Les Caractéristiques démographiques
 2. L'usage du tabac
 - *2.1. Tabac à fumer*
 - *2.2. Tabac sans fumée*
 3. Le Sevrage tabagique– tabac à fumer et tabac sans fumée
 4. Le Tabagisme passif
 5. L'Économie – Cigarettes manufacturées
 6. Les Media – Cigarettes manufacturées
 7. Les Connaissances, attitudes et perceptions
 8. Les Mises en garde illustrées



3. Quelques données sur le tabac issues de ces enquêtes (1/4)

En 2013, d'après l'enquête GATS, sur une population de 12 millions d'adultes



Remarque: Certains fumeurs utilisent plus d'un type de produits du tabac

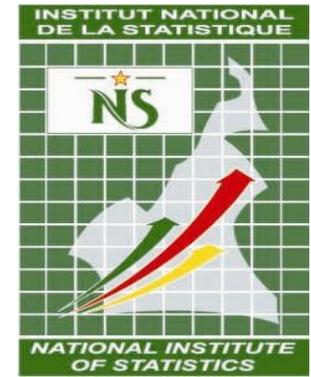
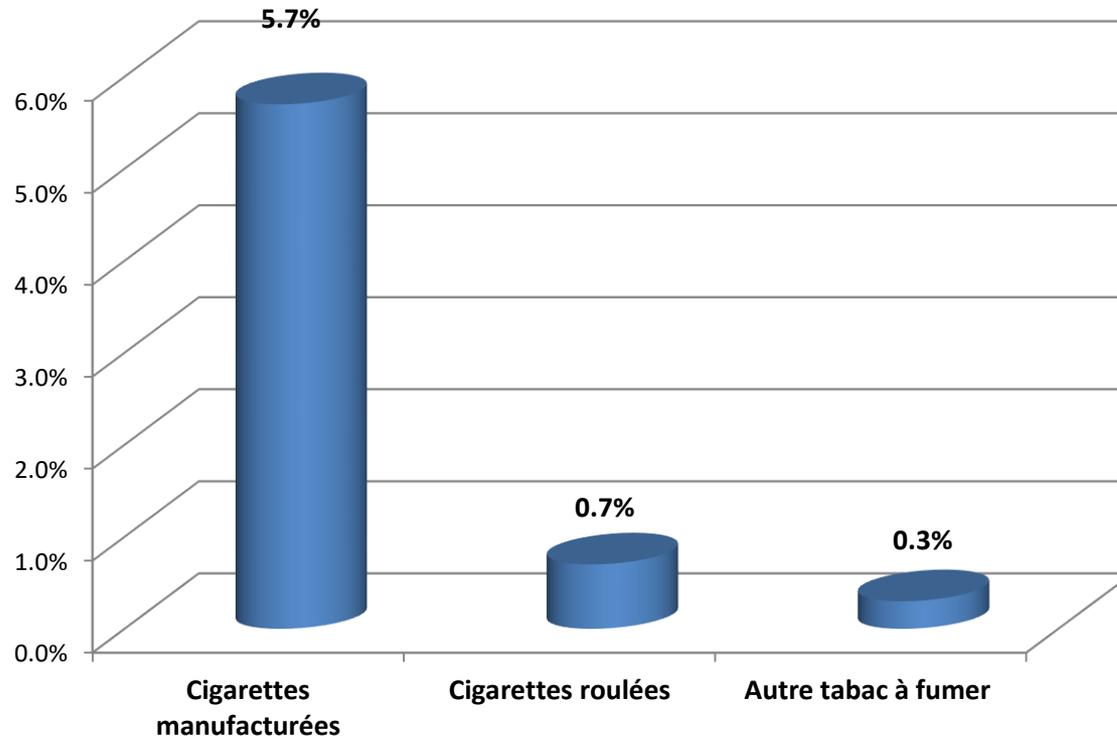
3. Quelques données sur le tabac issues de ces enquêtes (2/4)

4,6% des adultes sont des fumeurs quotidiens en 2013

Hommes : 9,1%; Femmes : 0,1%;

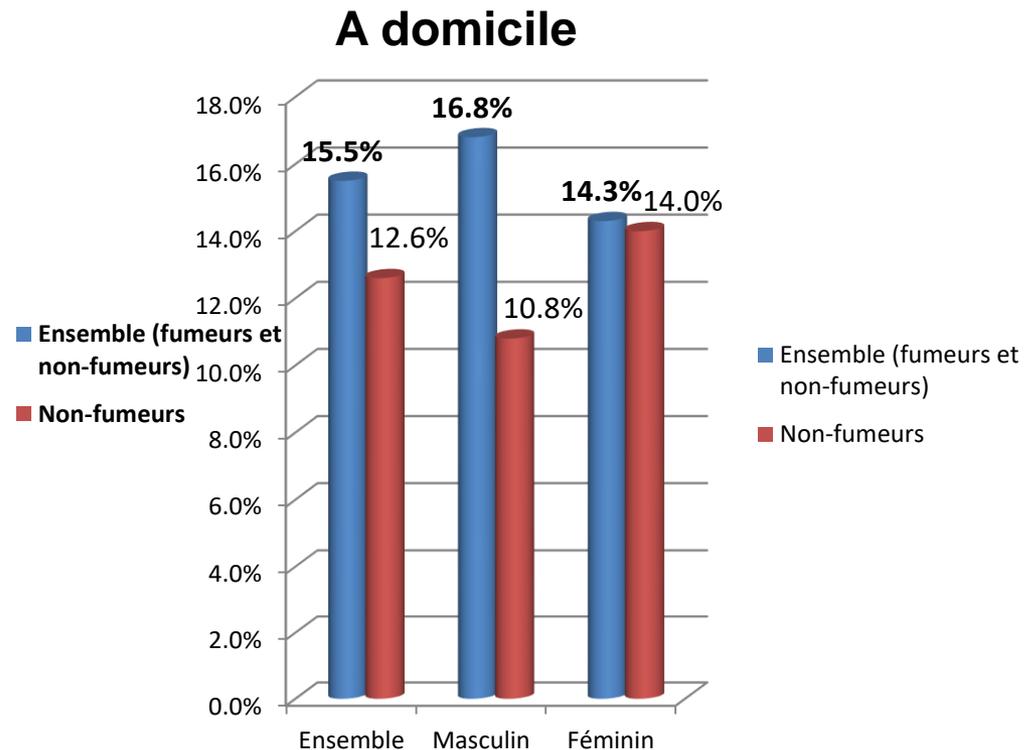
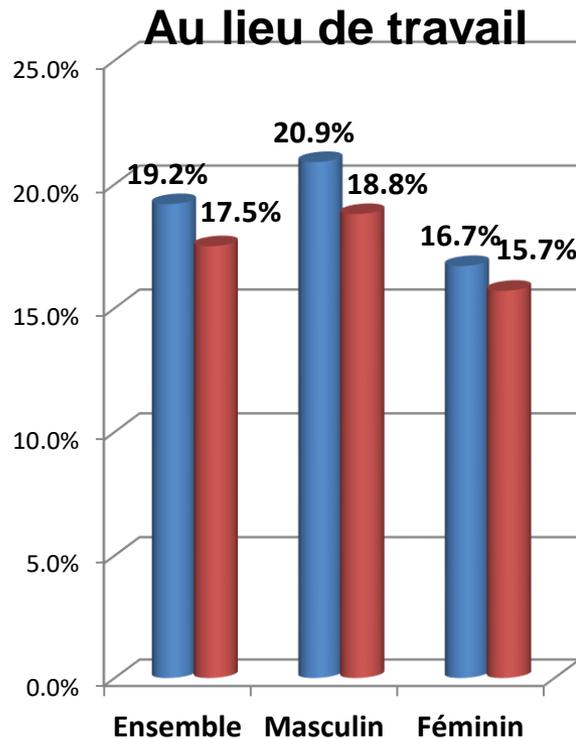
Urbain : 3,4%, Rural : 5,8%.

% des adultes fumeurs actuels par type de produit de tabac



3. Quelques données sur le tabac issues de ces enquêtes (3/4)

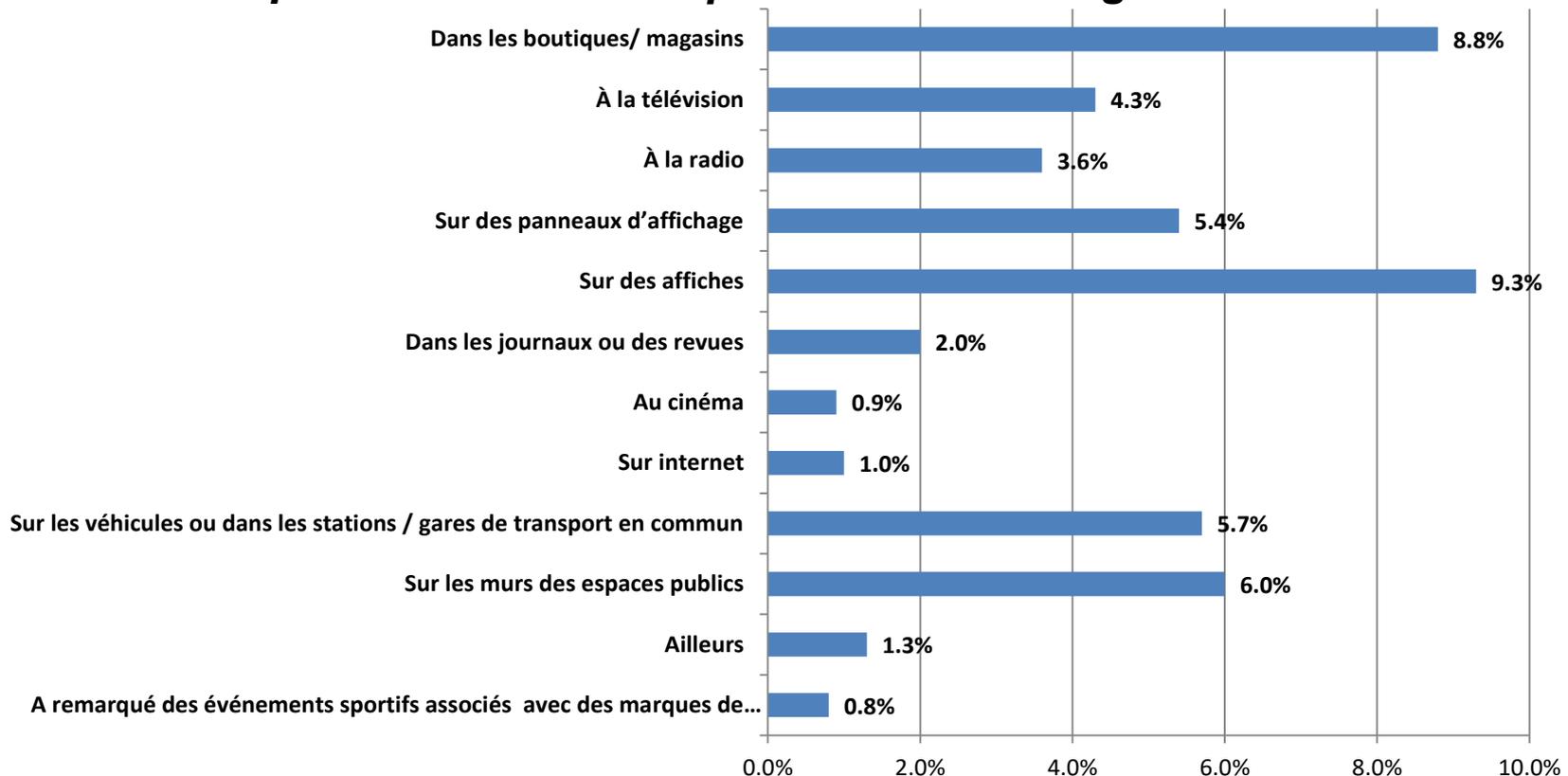
% des adultes qui travaillent à l'intérieur et sont exposés à la fumée du tabac, selon le lieu, le statut de fumeur et le sexe. Année 2013



3. Quelques données sur le tabac issues de ces enquêtes (4/4)

Publicité sur l'industrie du tabac, année 2013

“Au cours des 30 derniers jours, les adultes ont remarqué les publicités faisant la promotion de la cigarette...”



4- Quelques actions prises depuis 2014 (1/2)

Depuis 2014, à la lumière des résultats de l'enquête GATS 2013 et des questions TQS intégrées à MICS5 de 2014, et en application des dispositions de la Convention cadre de l'Oms pour la lutte antitabac, des évolutions ont eu lieu

Sur le plan de réglementation

Signature de l'arrêté conjoint n° 0001 /Minsanté/Mincommerce du 03 Janvier 2018, fixant les modalités de conditionnement et d'étiquetage des produits du tabac commercialisés au Cameroun;

Communiqué du MINSANTE publié le 24 mai 2018, précisant que « *à compter du 03 Janvier 2019, tout paquet, boîte, coffret ou tout emballage des produits du tabac commercialisé au Cameroun portera un avertissement général, illustré par une image et couvrant au moins 70% de la surface externe avant de l'unité de conditionnement* »

4- Quelques actions prises depuis 2014 (1/2)

Validation par le Gouvernement du guide d'apposition des images et messages sur les emballages des produits du tabac et mise à la disposition des opérateurs.

Sur le plan de la sensibilisation et de l'engagement des populations

- Intensification des activités de la Coalition Camerounaise contre le tabac (plaidoyers, actions de sensibilisation des responsables administratifs, des parlementaires, et des populations)
- Diminution de la fréquence de la publicité sur le tabac;
- Diffusion, par moments, d'émissions radio/télé sur les méfaits du tabac ;
- Mise en place de clubs anti tabac dans certains établissements scolaires et universitaires;



5- Défis et recommandations (1/1)

Résilience des pouvoirs publics malgré la forte agitation de l'industrie du tabac suite au Communiqué du MINSANTE publié le 24 mai 2018 portant application dès le 03 janvier 2019 des dispositions de l'arrêté conjoint n° 0001 /Minsanté/Mincommerce du 03 janvier 2018, fixant les modalités de conditionnement et d'étiquetage des produits du tabac commercialisés au Cameroun: pressions diverses pour,

- ✓ la prolongation des délais d'application,
- ✓ ou l'annulation de certaines dispositions tels que l'article 4

Le Gouvernement, avec l'appui de la Société Civile et des autres partenaires au développement, devrait **maintenir le cap**, en mettant une vigilance accrue jusqu'à la mise en œuvre effective de la réglementation par tous les acteurs concernés. **Et mieux, proposer une loi anti tabac régissant à la fois l'offre, la demande et les conditions d'utilisation du tabac, et protégeant les mineurs et les personnes exposées au tabagisme.**

Des contrôles ainsi que des évaluations périodiques à l'aide des TQS ou autres investigations devront être poursuivi(e)s pour mesurer les progrès accomplis dans la lutte antitabac au Cameroun

Thank you for your kind attention!
Merci de votre bienveillante attention

